



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

### AVIS PUBLIC

#### Règlement numéro V720-2023-00

**Avis public** est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 20 février 2023, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V720-2023-00	Règlement relatif à la démolition d'immeubles	Ce règlement a pour objet de permettre au conseil municipal de réglementer la démolition d'immeubles patrimoniaux sur son territoire.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à **saint-remi.ca**, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 24 février 2023**

**Me Patrice de Repentigny, greffier**